LES NOCES D'OR

DE LA

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

A MONTRÉAL.

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIM[illegible]
6, 8 et 10, rue Saint-Vi[illegible]
1884

1884
(10)

772 51

LES NOCES D'OR

DE LA

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

A MONTRÉAL.

Les conférences de Montréal n'ont pas manqué de répondre à l'invitation qui leur était faite de célébrer par un *triduum* de messes et de prières le cinquantième anniversaire de la fondation de notre société. Tous nos pauvres ont été invités à assister à ces exercices.

La conférence Saint-Jacques, la plus ancienne de la ville, a célébré ce triduum les 6, 7 et 8 mai derniers. Le dimanche, 6, il y eut une messe basse à l'église de N.-D. de Lourdes, avec sermon par M. l'abbé A. Vacher, S. S. Le lundi, messe basse à la même église.

Le mardi, 8 mai, devait nous donner le bouquet de la fête. Une cérémonie d'un caractère à la fois original et touchant avait été préparée, par l'initiative de M. Augustin Naud, vice-président de cette conférence. C'était le renouvellement du mariage, *les noces d'or* de trois membres de la conférence et de trois autres ménages pauvres secourus par cette même conférence.

Nous croyons devoir donner les noms de ces couples vénérables, qui étaient entourés de leurs enfants et petits enfants : Louis Chalifoux, 75 ans, et sa femme, Emélie Giguère, 71 ans, quatre enfants ; F. X. Homier, 78 ans, et Emélie Pronovost, 78 ans, douze enfants et au-delà de cent petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Edouard Racand dit Bastien, 71 ans, et Catherine Denis, 72 ans, sept enfants ; J. B. Gagnon, 77 ans, et Angélique Osburn, 74 ans, trois enfants ; Paul Briquet, 71 ans, et Louise Landry, 68 ans, 10 enfants ; Pascal Boyer, 72 ans, et sa femme, dix enfants.

L'annonce de cette cérémonie avait attiré une foule nombreuse, et l'église Saint-Jacques était remplie comme aux grandes fêtes. La messe fut célébrée par M. Rousselot, curé de Saint-Jacques, et M. Vacher fit une éloquente instruction, dans laquelle il rappela l'origine et expliqua le caractère de notre société. Les douze vieillards communièrent à cette messe, et, après l'office, se rendirent, escortés de leurs familles et des membres de la conférence, au couvent de la Providence, pour prendre part au déjeuner préparé par les sœurs. Le président de la conférence, M. J. B. Pruneau, occupait la place d'honneur, ayant vis-à-vis de lui M. Chs. Viau, le troisième vice-président. Inutile de dire que ce repas fut très animé et très joyeux. Une adresse de remerciement y fut présentée à M. Naud, l'organisateur de cette fête. C'était bien mérité.

Les frais de cette cérémonie ont été payés par une souscription spéciale.

Les conférences Notre-Dame, Saint-Laurent, Saint-Antoine et Sainte-Famille se sont réunies pour célébrer, à Notre-Dame des Anges, le triduum de messes, les 6, 7 et 8 de mai.

A cette occasion, la conférence Saint-Antoine a voté $50.00 pour être distribuées comme aumône extraordinaire à ses pauvres.

Les conférences Sainte-Marie, Saint-Pierre, Sainte-Brigitte canadienne) et Saint-Thomas se sont également réunies pour cette circonstance. Leur *triduum* a eu lieu dans l'église Sainte-Brigitte les 22, 23 et 24 de mai derniers. Le dernier jour il y

eut grand'messe, et une très belle cérémonie, dans le même genre que celle de la conférence Saint Jacques. C'était le cinquantième anniversaire du mariage du seul fondateur survivant de la conférence Sainte-Marie, M. Félix Desjardins.

M. l'abbé Giband, S. S., aumônier de la société, fit le sermon de circonstance. Mgr Grandin, O. M. I., évêque de Saint-Albert, présidait au salut solennel et donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

La conférence Saint-Jean-Baptiste a célébré, les 11, 12 et 13 de mai, son *triduum* des noces d'or, et en même temps le vingtième anniversaire de cette conférence. La cérémonie eut lieu dans l'église de Saint-Jean-Baptiste et fut digne du zèle et de l'activité qui distinguent cette conférence.

La conférence Saint-Michel a célébré les noces d'or par une messe et une communion générale, le 5 de juin.

Comme clôture de ces différentes célébrations, le conseil particulier a convoqué une assemblée générale des conférences, pour le 28 mai, au Cabinet de Lecture Paroissial.

Cette séance était présidée par M. l'abbé Sentenne, curé de Notre-Dame, ayant à ses côtés M. Giband, aumônier, M. Beaudet, vice-recteur de l'Université Laval, MM. les abbés Campion, Lévêque, Lonergan, curé de Sainte-Marie, Auclaire, curé de Saint-Jean-Baptiste, Emard et Gratton, de l'évêché, et M. R. Bellemare, président du conseil particulier.

Au début de la séance, M. Bellemare lut un travail historique montrant ce que furent les œuvres de charité en Canada avant la fondation de la Saint-Vincent de Paul.

M. Joseph Desrosiers, assistant-secrétaire du conseil particulier, lut ensuite un travail sur l'origine de la société à Paris et à Montréal.

On trouvera plus loin, reproduites en entier, ces deux études qui pourront intéresser les amis de notre société.

MM. les abbés Lévêque et Lonergan, sur invitation de M. le président, firent chacun une courte et éloquente allocution, et la séance se termina par quelques paroles d'encouragement que M. le curé de Notre-Dame adressa à l'assemblée.

Le conseil particulier a acheté mille copies d'une très belle image de saint Vincent de Paul publiée en France pour cette occasion.

Ces images seront vendues aux membres de chaque conférence, et seront données gratuitement aux pauvres que nous secourons, pour que chacun puisse avoir un souvenir de cette belle fête des *noces d'or*.

---

elle
our

fé-
ous
de

DE PAUL A MONTRÉAL (1848)

(1849)

L. A. HUGUET LATOUR, SECRÉTAIRE.
JOS. DESROSIERS, ASST. SECRÉT.

CON	ECRÉTAIRES.	TRÉSORIERS.	CHAPELAINS.
1. Saint 18	Jean	Régis Charland	S. Palatin, Ptre S. S.
2. Notr 18	Larue	Pierre Contant	R Rousseau, Ptre S. S.
3. Saint 18	X. Beaudry	S. Larchevêque	R P Prevost, O. M. I.
4. Saint 18	Vallière	Th. Bélanger	J. M. Leclère.
5. Saint 18	Grenier	F. X. Rousseau	A. Giband, Ptre S. S.
6. Saint 18	rt Lamarre	A. Renaud	R. P. Prévost, O. M. I.
7. Sain 1	bonté	E. A. Martineau	M. Campion, Ptre S. S.
8. Sain 18	anguinet	I. W. Mount, M. D	J. S. Gadoury, Ptre.
9. Sain 18	vid	Oct Bourbonnais	R. Descarries, Ptre.
10. Sain 1	Laplume	Stan Pariseau	M. Auclair, Ptre.
11. Sai 1	Brouillette	F X. Desautels	J. Lonergan, Ptre.
12. La 1	Thibaudeau	R Dufresne	L. T. Adam, Ptre.
13. Sai 1	Mathieu	Jos. Juneau	A Séguin, Ptre.
14. Sac 1	Forest	L E. Forest	A Dubuc, Ptre.
15. Sai	DesRivières	On. Frappier	A. Tallet, Ptre S. S.
16. Sai	Quinn	Wm. Daly	S. Lonergan, Ptre.
17. Sai	amontagne	Ls. Deslonchamps	R. P. Prévost, O. M. I.
18. Sai			J. Hogan, Ptre.
19. Sai	Mignault	Alph Leclaire	R. P. Hamon, S. J.

LES ŒUVRES DE CHARITÉ A MONTRÉAL

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA COLONIE JUSQU'A L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL.

Adresse du président du conseil particulier à la clôture des noces d'or de cette société. 28 *mai* 1883.

MONSIEUR LE CURÉ ET MESSIEURS,

Le but de cette assemblée est de clore la série de triduums suivis par nos conférences, durant ce mois, dans toutes les paroisses de cette cité, pour célébrer les noces d'or de la société Saint-Vincent de Paul, fondée à Paris, en mai 1833.

Nous l'avons convoquée conformément à l'invitation du conseil général de Paris, afin de faire connaître le bien que notre société a pu produire à Montréal depuis son existence, par un compte rendu de ses œuvres, sous forme de lecture.

Les noces d'or sont des jours de légitimes réjouissances, mais une société de charité comme la nôtre, qui s'occupe constamment des misères du prochain, demande des réjouissances paisibles, des joies intérieures qui se traduisent par un examen du passé et des actions de grâces. Par conséquent, nous n'avons pas eu la pensée de faire une de ces démonstrations bruyantes qui plaisent à l'imagination, et font oublier pour un instant les soucis et les devoirs pénibles et sérieux dont personne n'est exempt.

Bien au contraire, c'est au sentiment du devoir que nous devons nous adresser, non pas par voie d'enseignement théorique, mais en rappelant les travaux accomplis par nos devanciers, les exemples de nos pères, les dévouements des anciens, les actions admirables de charité dont le Canada

ORGANISATION ACTUELLE DE LA SOCIÉTÉ DE SAI

CONSEIL PARTIC

M. A. GIBAND, AUMONIER.
R. BELLEMARE, PRÉSIDENT.
C. S. CHERRIER, 1ER VICE
L. LAFLAMME, 2ND VICE-P
J. B. LARUE, TRÉSORIER.

CONFÉRENCES.	OFFICIERS.	PAROISSES	NOMB
			Tot.
1. Saint-Jacques, 1848.	J. B. Pruneau, président Chs. Viau, 1er vice-président A. Naud, 2nd vice-président	Saint-Jacques	215
2. Notre-Dame, 1848.	Jos. LeBlanc, président Michel Thivierge, 1er vice-président Hormidas Gariépy, 2nd vice-président	Notre-Dame	
3. Sainte-Marie, 1848.	C. Galaise, président Alf. Dumouchel, 1er vice-président Emmanuel Viger, 2nd vice-président	Sainte-Brigitte	92
4. Saint-Joseph, 1848.	Vincent Desnoyers, président Ovide Dufresne, 1er vice-président Louis Trudel, 2nd vice-président	Saint-Joseph	119
5. Saint-Laurent, 1850.	Eusèbe Senécal, président F. X. Montmarquet, 1er vice-président A. Raza, 2nd vice-président	Notre-Dame	
6. Saint-Pierre, 1852.	Dom Contant, président M. Martineau, 1er vice-président A. Renaud, 2nd vice-président	Sainte-Brigitte	110
7. Saint-Antoine, 1853.	Jos. Beaulieu, président Frs. Laurier, 1er vice-président Moïse Sarault, 2nd vice-président	Notre-Dame	58
8. Saint-Michel, 1858.	Michel Lefils, président M. Sanguinet, 1er vice-président J. B. Grégoire, 2nd vice-président	Saint-Vincent de Paul	
9. Saint-Henri, 1859	Ed. Lefebvre, président P Hébert, 1er vice-président Nap. Dussault, 2nd vice-président	Saint-Henri	
10. Saint-Jean-Baptiste, 1863.	Nap. Lachance, président Jos. Merineau, 1er vice-président S. Bélisle, 2nd vice-président	Saint-Jean-Baptiste	131
11. Sainte-Brigitte, 1868.	Jos. Barrette, président Hercule Dupré, 1er vice-président R. Richard, 2nd vice-président	Sainte-Brigitte	179
12. La Nativité, 1872.	J. D. Rolland, président J. Le Levesque, vice-président	La Nativité d'Hochelaga	
13. Sainte-Cunégonde, 1874.	L O. Delisle, président Magl. Côté, 1er vice-président Oct. Prévost, 2nd vice-président	Sainte-Cunégonde	84
14. Sacré-Cœur, 1874.	Ant Favreau, président J. B. Coulombe, 1er vice-président C. H. Laurier, 2nd vice-président	Sacré-Cœur	75
15. Sainte-Famille, 1877.	J. G. Guimond, président L Meunier, 1er vice-président F. Renaud, 2nd vice-président	Notre-Dame	28
16. Saint-Bridgett, 1878.	Math. Walsh, président Frs. Gaynor, vice-président	Sainte-Brigitte	
17. Saint-Thomas, 1882.	A. Berthiaume, président Jos. Lorange, 1er vice-président Ov. Laurin, 2nd vice-président	Sainte-Brigitte	
18. Sainte-Anne, 1883.	W. Brennan, président J. Sheridan, vice-président	Sainte-Anne	
19. Saint-Ignace, 1884.	L. Laflamme, président N H. Bourgouin, vice-président	Notre-Dame	

OCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL A MONTRÉAL (1848)

IL PARTICULIER. (1848)

. S. CHERRIER, 1ER VICE-PRÉSIDENT.
. LAFLAMME, 2ND VICE-PRÉSIDENT.
. B. LARUE, TRÉSORIER.
L. A. HUGUET LATOUR, SECRÉTAIRE.
JOS. DESROSIERS, ASST. SECRÉT.

PAROISSES	NOMBRE DE MEMBRES.			SECRÉTAIRES.	TRÉSORIERS.	CHAPELAINS.
	Tot.	Act.	Souscript.			
-Jacques	215	92	123	Th. St. Jean	Régis Charland	S. Palatin, Ptre S. S.
e-Dame		40		J. B. Larue	Pierre Contant	R Rousseau, Ptre S. S.
e-Brigitte	92	76	16	A. F. X. Beaudry	S. Larchevêque	R P Prevost, O. M. I.
-Joseph	119	108	11	S. D Vallière	Th. Bélanger	J. M. Leclère.
e-Dame.		108		L. A Grenier	F. X. Rousseau	A. Giband, Ptre S. S.
e-Brigitte	110	102	8	Hubert Lamarre	A. Renaud	R. P. Prévost, O. M. I.
e-Dame.	58	25	33	D. Labonté	E. A. Martineau	M. Campion, Ptre S. S.
-Vincent de Paul		108		Alf. Sanguinet	I. W. Mount, M. D	J. S. Gadoury, Ptre.
-Henri		44		C David	Oct Bourbonnais	R. Descarries, Ptre.
-Jean-Baptiste	131	118	13	F. X. Laplume	Stan. Pariseau	M. Auclair, Ptre.
e-Brigitte	179	177	2	Emile Brouillette	F X Desautels	J. Lonergan, Ptre.
ativité d'Hochelaga		32		Géd. Thibaudeau	R Dufresne	L. T. Adam, Ptre.
e-Cunégonde	84	80	4	L. B. Mathieu	Jos. Juneau	A Séguin, Ptre.
-Cœur	75	60	15	J. B. Forest	L E. Forest	A Dubuc, Ptre.
e-Dame	28	24	4	F. X. DesRivières	On. Frappier	A. Tallet, Ptre S. S.
e-Brigitte		79		J. D. Quinn	Wm. Daly	S. Lonergan, Ptre.
e-Brigitte		79		P. Lamontagne	Ls. Deslonchamps	R. P. Prévost, O. M. I.
e-Anne.		80				J. Hogan, Ptre.
e-Dame		46	18	P. B. Mignault	Alph Leclaire	R. P. Hamon, S. J.

peut s'honorer. Je n'aurai besoin de votre attention que durant quelques minutes. Grâce à la bonne volonté d'un confrère, M. Joseph Desrosiers, qui vous parlera des conférences de Montréal et de leurs œuvres depuis qu'elles existent, j'ai pu limiter mon travail à quelques notes historiques sur les organisations de la charité dans ce pays, et plus spécialement à Montréal, antérieurement à la fondation de nos conférences.

A l'époque de la colonisation du Canada, notre saint patron, saint Vincent de Paul, vivait en France, et ne manquait pas d'y exercer cette influence mystérieuse et bienfaisante que donne une réputation de sainteté méritée par une vie de sacrifices, de zèle et de dévouement. D'autres personnages éminents, ses émules dans la science spirituelle et dans l'art de sanctifier les peuples, illustraient alors l'église de France. Le feu sacré dont ils brûlaient tous pour le salut des âmes se répandit partout, et fit surgir des vocations extraordinaires, étonnantes, pour ne pas dire miraculeuses.

Les sauvages du Canada étaient l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part de ces saintes âmes. Pour plusieurs d'entre elles, cette sollicitude pour le salut des indigènes de ce pays s'imposait par voie d'inspiration divine.

Je n'ai pas besoin de parler ici du dévouement héroïque des premiers missionnaires, Récollets, Jésuites et Sulpiciens ; c'est à l'histoire qu'il appartient de leur rendre le tribut d'hommages qu'ils ont mérité. Mais je puis dire en passant, qu'on ne saurait comprendre ce dévouement sans admettre les impulsions surnaturelles de la charité, qui seules peuvent donner le courage et les forces nécessaires pour braver les périls et la mort même, quand le salut des populations le demande.

Le premier colonisateur du Canada, le grand Champlain, était tout pénétré de cet esprit de charité dont saint Vincent de Paul et tant d'autres âmes d'élite remplissaient la France à cette époque ; et pendant les 33 années de sa vie qu'il consacra à l'accomplissement de son entreprise, son zèle ne se ralentit jamais, son motif (la diffusion de l'Evangile) ne varia

pas un instant, et ses intérêts personnels comptèrent pour rien dans ses calculs. Il s'oubliait lui-même pour arriver à son but.

Une société savante d'Angleterre (la société d'Hacluyt),après avoir étudié sa vie et ses voyages, admirant la persévérance de ses efforts pour civiliser et christianiser les barbares indigènes, en dépit des circonstances climatériques si défavorables, des obstacles naturels si multipliés, et de l'opposition formidable des trafiquants, proclame que " Champlain était le seul homme de son siècle capable de coloniser le Canada, et que, si Champlain n'avait pas vécu, le Canada ne serait pas encore colonisé."

On pourrait ajouter, avec la même assurance, que, si Champlain n'avait pas été doué de cet esprit de foi profonde et éclairée qui donne la charité et le zèle, il n'aurait pas eu cette admirable persévérance qui triomphe de tout.

Cette déclaration pourrait donc signifier que la colonisation de notre pays a été déterminée et effectuée par l'immense charité dont nos ancêtres de France étaient animés, et dont Samuel de Champlain était le porte-drapeau. Il a joué le rôle d'éclaireur intelligent et hardi sur notre vaste territoire, laissant peu de points inexplorés, et peu de groupes d'indigènes sans avoir fait leur connaissance, pour mieux comprendre la profondeur de leurs misères et les voies les plus sûres pour les amener au christianisme, et améliorer leur sort.

Il peut être considéré par nous comme l'avant-garde la plus intrépide de l'armée de saint Vincent de Paul.

Pour ce qui regarde particulièrement la colonie de Montréal, c'est après la mort de Champlain que les vocations extraordinaires sont survenues. L'histoire nous dit que le vénérable M. Olier se déclara intérieurement pressé de travailler à l'établissement de Ville-Marie. Il en était tout préoccupé, lorsque la Providence lui fit rencontrer un gentilhomme de Province, M. Le Royer de la Dauversière, qui avait aussi lui reçu les mêmes secrètes inspirations, et cherchait les moyens de s'y conformer. En se voyant pour la première

fois, et avant même de s'adresser la parole, ils se comprirent parfaitement. M. Olier avait besoin d'agent pour accomplir ses vues, et M. de la Dauversière manquait de secours et d'appui pour agir efficacement. L'un et l'autre trouvait providentiellement ce qu'il désirait pour concourir au même but.

De même, M. de Maisonneuve et la vénérable Marguerite Bourgeois avaient été mis en communion d'idées et de sentiments, au sujet de cette colonie, avant leur première entrevue personnelle. Et Mlle Mance avait été conduite à Ville-Marie par des voies également étonnantes et merveilleuses.

Saint Vincent de Paul était le directeur spirituel et le conseiller des principaux personnages qui s'intéressaient au succès de la colonie canadienne, et l'esprit de charité de notre saint patron les accompagna sur cette terre et ne les quitta jamais.

Si nous les suivons sur la mer, dans les vaisseaux, nous les verrons occupés constamment du soin des malades et à se porter secours mutuellement. Et quel fut leur premier travail en mettant le pied sur notre île de Montréal ? l'érection d'une croix et d'un autel pour le saint sacrifice ; et le second fut l'infirmerie pour les pauvres malades. A Dieu d'abord, aux pauvres souffrants ensuites. Un peu plus tard, l'hôpital fut construit à côté d'une chapelle, rue Saint-Paul, et près de là l'école de la sœur Bourgeois :

L'autel et l'infirmerie, place Royale..... 1642
L'église et l'hôpital, rue Saint-Paul..... 1647
L'école de la sœur Bourgeois..... 1653

Voilà le vénérable embryon de toutes les œuvres qui se sont développées depuis dans notre cité de Montréal. L'école y fut ouverte avant qu'il y eut des enfants pour la fréquenter, et l'hôpital l'avait précédée, parce que la maladie et les infirmités suivent inévitablement notre pauvre humanité.

Les points de la cité où ces premiers établissements furent érigés, et qui sont si dignes de nos respects et de notre vénération, sont l'endroit où est aujourd'hui la Douane, origi-

nairement nommé Place-Royale, et plus tard Pointe à Callière, point sur lequel M. de Maisonneuve construisit le premier fort, contenant la première infirmerie ; puis le coin des rue Saint-Paul et Saint-Sulpice, site de la première chapelle et du premier hôpital, l'Hôtel-Dieu.

Tout Montréal était là en 1650, ne pouvant compter sur aucunes ressources locales, recevant ses secours et ses inspirations de la vieille France. Et comme les navigations étaien lentes et difficiles alors, les alternatives de confiance et de désespoir se succédèrent pendant longtemps, mais la résignation et l'abandon le plus complet à la volonté de Dieu ne firent jamais défaut.

Ces établissements suffisaient amplement à tous les besoins résultant des infirmités et de la maladie, et s'agrandirent suivant les nécessités de la population.

Mais un peu plus tard, en 1688, le noyau de la population s'étant grossi et les misères humaines s'étant multipliées dans la même proportion, un citoyen dévoué, M. François Charron de la Barre, voulut consacrer sa fortune et le reste de sa vie à la fondation d'un hospice, dont le but était de " *retirer les pauvres enfants, orphelins, estropiés, vieillards,* " *infirmes et autres nécessiteux mâles, pour y être logés, nourris* " *et secourus dans leurs besoins, les occuper dans les ouvrages* " *qui leur seront convenables, faire apprendre des métiers aux* " *enfants, et leur donner la meilleure éducation que faire ce* " *pourra.*"

M. Charron s'était associé deux autres citoyens, M. Jean Fredin et M. Pierre LeBer. Ils obstinrent un terrain du séminaire de Saint-Sulpice, encore sur la Pointe à Callière, et y bâtirent leur hospice. Cet hospice fut reconnu par lettres patentes du roi en 1694, et approuvé par l'évêque de Québec, Mgr de St. Valier, sous le nom de " Frères hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix." C'est le berceau de l'Hôpital Général des Sœurs Grises. Outre les objets énumérés dans la citation que je viens de faire, le soin des enfants pauvres, orphelins, estropiés, vieillards infirmes et nécessiteux, on se chargea du soin de préparer des maîtres d'école pour les

campagnes, comme les sœurs de la Congrégation instruisaient des institutrices pour l'enseignement des filles.

L'esprit de saint Vincent de Paul et de son ami M. Olier est visible dans ces œuvres. On ne négligeait rien de ce que peut suggérer la charité chrétienne pour maintenir ici, dans cette population d'immigrés, le niveau moral et intellectuel de la mère-patrie

A cette même date, 1688, un arrêt du Conseil Souverain ordonna l'ouverture de bureaux des pauvres dans les trois villes canadiennes.

Cependant, des documents conservés au greffe de Montréal prouvent que le bureau des pauvres de cette ville ne fut ouvert qu'en 1698. Voici le texte du procès-verbal de l'assemblée d'ouverture :

" Le premier juin 1698, le révérend père LeBlanc, de la Compagnie de Jésus, envoyé par Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Québec pour prêcher, et commencer, dans les paroisses de son diocèse, l'établissement des bureaux des pauvres ordonné par arrêt du Conseil Souverain du 8 avril 1688, et renouvelé le 22 février dernier, et suivant la lettre circulaire de Monseigneur, et de Messieurs les directeurs du bureau de Québec, le tout ci-dessus transcrit, a fait un sermon sur le sujet."

" Et ce jour, troisième des dits mois et an, l'assemblée d'établissement du bureau des pauvres de cette ville de Ville-Marie s'est tenue au séminaire du dit Ville-Marie, dans la chambre de mon dit Seigneur Evêque, et en sa présence, et en celle de Messire François Dollier de Casson, un des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, supérieur du dit séminaire et grand vicaire de mon dit Seigneur, et curé de la paroisse du dit Ville-Marie, de M. de Breslay, prêtre faisant les fonctions curiales de la dite paroisse ; de M. Caillé, prêtre, et du révérend père LeBlanc, de M. le marquis de Crisafy, lieutenant de roy de cette ville, de M. Deschambault, procureur du roy de la jurisdiction royale de l'Isle de Montréal, et lieutenant-général, etc., des sieurs Jacques LeBer et Pierre Lamoureux de St. Germain, marchands bourgeois de

cette ville, et d'Anthoine Adhémar de St. Martin, greffier et notaire royal de la dite jurisdiction, dans laquelle assemblée a été arrêté : "

" 1o. Que les sieurs LeBer, Lamoureux et Adhémar seront directeurs du bureau."

" 2o. Qu'on priera Mme de Maricour et Mlle de Repentigny pour faire la première quête dans cette ville et les faubourgs, et des hommes pour faire la quête de la campagne, dans les limites de la paroisse de cette ville."

" 3o. Que les assemblées se tiendront au séminaire, tous les lundis, à deux heures p. m."

Cette organisation du bureau des pauvres, en 1698, n'a-t elle pas beaucoup de ressemblance avec notre société de Saint-Vincent de Paul ? Comme nous l'indique le procès-verbal, elle avait asile dans le même local, la salle des bonnes œuvres du séminaire de Saint-Sulpice, si bien connu de nos confrères.

On tenait soigneusement les minutes de ces assemblées. En les lisant, on croit assister à une conférence de Saint-Vincent de Paul.—On s'y occupait de placer à l'Hôpital les malades pauvres, ou de les faire conduire chez des parents plus aisés.

—On considérait comme un devoir de placer les enfants des pauvres en apprentissage pour leur apprendre à travailler.

—On donnait à une veuve quinze livres et trois minots de blé ;—des souliers à un vieillard,—un pain de douze livres tous les quinze jours à une pauvre femme,—deux aunes et un quart de carisé à une autre, etc., etc.

Le 9 décembre 1698, on décida de faire une seconde quête pour les pauvres.

Mme Juchereau de St. Denis et Mme d'Argenteuil furent priées de la faire dans la ville et les faubourgs—Les sieurs Dupré et La Morille se chargèrent de la faire du côté de Lachine, de la rivière Saint-Pierre et jusqu'aux limites de cette paroisse.

—Les sieurs Pothier et Prudhomme, depuis le faubourg

de Notre-Dame de Bonsecours jusqu'à Julien Blais inclusivement, et le sieur St. Germain à la Montagne.

Nous trouvons dans ces petits détails la preuve que les citoyens les plus notables du temps payaient de leur personne, et prenaient part à la direction des bureaux des pauvres, faisaient les quêtes pour eux et visitaient leurs familles. Les noms des dames et messieurs que je viens de prononcer sont tous de grands noms historiques qu'on est heureux de rencontrer ici accolés aux œuvres de charité, mais illustrés dans d'autres sphères d'action.

C'est un exemple que nous offrons à la méditation de nos concitoyens d'aujourd'hui.

Telles étaient les organisations existantes sous la domination française au Canada pour subvenir aux besoins des pauvres, des infirmes, des vieillards, des enfants abandonnés et de tous les nécessiteux. En 1754, Mme D'Youville avait cependant jugé nécessaire d'ajouter aux œuvres ordinaires de l'hôpital général les œuvres des enfants trouvés et des personnes repenties ce qui indique sûrement que *la civilisation moderne* commençait à nous arriver ! Le célèbre Bigot était devenu l'intendant de police, finances, etc., entouré d'officiers et de commis façonnés à sa ressemblance, comme lui sans scrupules. Mais détournons nos regards de ce triste tableau qui représente la perte de cette colonie pour la France ; constatons seulement que les misères physiques, dans une population, comme dans une famille, suivent toujours la progression des misères morales ; et demandons-nous si l'état moral de notre belle ville n'exigerait pas une société de Saint-Vincent de Paul beaucoup plus forte que la nôtre pour détourner d'elle les maux qui la menacent actuellement.

Les institutions charitables et les organisations religieuses n'avaient pas cessé d'exister à l'époque de la cession du pays aux Anglais ; mais les influences néfastes avaient pris un tel ascendant que la catastrophe devint inévitable.

Après le désastre, vient la réparation. Dans les premières années de la domination anglaise, je constate l'existence d'une autre œuvre importante, dans un petit volume publié

à Montréal en 1776, intitulé : " Règlement de la confrérie de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et de la bonne mort, érigée dans l'église paroissiale de Ville-Marie, en l'Ile de Montréal, en Canada."

Je n'y vois pas la date de l'érection de cette confrérie, mais comme ce volume est une nouvelle édition, il faut bien en conclure que l'érection était antérieure à 1776.

C'était une œuvre réparatrice, mais la charité la plus perfectionnée envers le prochain entrait pour quelque chose dans les moyens de réparation. Le règlement dit : L'assemblée nommera—" quatre assistants pour visiter les malades, " consoler les affligés ; ils avertiront les directeurs ou le " supérieur des différents besoins qu'ils remarquent dans " ceux qu'ils visitent ; l'on nommera quatre hommes pour " visiter le hommes et quatre dames pour visiter les femmes."

" Les associés auront particulièrement soin que les corps " morts des pauvres abandonnés soient enterrés d'une ma- " nière convenable ; si la confrérie se trouve en état, elle " fournira ce qui sera nécessaire pour cela."

Cette société ou confrérie de l'adoration perpétuelle et de la bonne mort, encore vivante de nos jours, doit être la mère de trois de nos belles associations de bienveillance : l'Union de prières et de bonnes œuvres, l'Adoration nocturne et la Société de Saint-Edouard.

Dans la distribution des biens de cette excellente mère, l'Union de prières a reçu pour sa part le soin de faire donner des sépultures décentes et convenables aux pauvres abandonnés, la Société Saint-Edouard, le devoir de visiter, consoler et secourir les pauvres malades et mourants.

Et la société d'adoration noctune jouit en commun avec la mère, du privilège de veiller en contemplation en présence du Saint Sacrement la nuit et le jour.

Je lis encore dans le règlement de cette confrérie l'article suivant qui est pour nous un enseignement et peut-être même un reproche : " Si l'on porte le saint Viatique au ma- " lade, les deux administrateurs de la confrérie, ou s'ils ne " peuvent s'y trouver, quelques autres des confrères, y assis-

" teront, *chacun un flambeau à la main*, et suivront le Saint-
" Sacrement immédiatement après le dais ; les autres associés
" tâcheront aussi de s'y trouver."

Cette partie de l'héritage ne paraît pas avoir été réclamée et reste inoccupée. Sans doute, la coutume d'accompagner le saint Viatique dans les rues, avec des flambeaux, a dû cesser à cause de l'accroissement de la population protestante, accompagné d'un certain caractère d'hostilité ou de fanatisme qu'il fallait éviter de froisser.

Cette admixtion de population anglaise protestante semble avoir aussi, pendant un temps, gêné les pratiques extérieures, et paralysé plus ou moins l'action des sociétés catholiques laïques d'origine française ; au moins leur traces deviennent plus invisibles dans nos documents publics historiques.

Cependant l'esprit de charité et de sacrifice ne s'est jamais ralenti, puisque notre ville a toujours soutenu sa réputation comme ville de bonnes œuvres, et que ses mains ont toujours été ouvertes aux œuvres étrangères qui réclamaient ses sympathies ; puisque dans les derniers temps, à l'appel de l'autorité ecclésiastique, l'élan de la charité fut si grand et si général que de nouvelles institutions religieuses, ayant pour but le soulagement de l'humanité souffrante, furent érigées comme providentiellement.

C'est ainsi, par exemple, que la Providence, commencée en 1828 par Mme de Gamelin, a pu devenir, avec le concours des âmes bienveillantes, l'institution importante qu'elle est aujourd'hui, et se charger, en retour de bienfaits, d'une portion considérable des misères qui affligeaient notre ville.

L'institution du Bon Pasteur, transplantée d'Angers à Montréal en 1844, pour recueillir les malheureuses repenties, est encore une œuvre de charité sublime qui ne manqua pas de gagner de suite les sympathies du public et l'assistance de personnes généreuses, puisqu'elle est arrivée, par degrés, à l'état de solidité qui la range aujourd'hui parmi celles qui font le plus grand honneur à notre ville.

Je m'arrête ici, messieurs, à l'entrée de l'ère féconde des créations religieuses dont Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget

a doté cette ville, avec le concours de tous les dévouements charitables qu'il a su faire naître parmi ses ouailles.

Je pourrais ici prononcer le nom d'un estimable bienfaiteur défunt, feu M. le commandeur Olivier Berthelet, membre de notre société, dont le grand cœur et la grande fortune ont donné la vie à tant d'œuvres de charité. Mais la société de Saint-Vincent de Paul à Montréal, datant de cette époque, je laisse à mon confrère, M. Desrosiers le reste du champ à parcourir.

J'ai voulu simplement faire voir que si nos pères et nos devanciers n'avaient pas de société de Saint-Vincent de Paul, ils n'en comprenaient pas moins l'esprit de charité, et n'en pratiquaient pas moins les œuvres avec une perfection que nous n'avons pas encore dépassée. Du reste, l'inspiration de Saint-Vincent de Paul ne leur manquait pas, puisque ce grand Saint avait manifesté dans ses lettres et dans ses rapports avec les illustres fondateurs de nos premières institutions, le grand intérêt qu'il portait à notre colonie du Canada.

Messieurs,

Ma charge de président m'a imposé le devoir d'ouvrir cette séance, et je manquerais au sentiment de gratitude de notre confraternité si je n'offrais ici des remerciments à Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, à M. le Supérieur du Séminaire et à tout le clergé de la cité, pour les faveurs du passé, et pour avoir bien voulu, durant ce mois, mettre tant d'églises à la disposition de nos conférences pour la célébration du Triduum des Noces d'Or. Que Monsieur le curé de Notre-Dame et autres messieurs veuillent bien aussi recevoir l'expression de notre reconnaissance pour l'honneur qu'ils nous font ce soir par leur présence.

Nous ne devons pas oublier non plus les témoignages de sympathie et l'assistance si généreuse constamment donnés à notre Société, depuis son établissement, par tous les bons citoyens de Montréal. C'est grâce à ce concours général, surtout à l'appui bienveillant de l'autorité ecclésiastique, et, sans doute, à la protection spéciale de notre saint Patron, si

notre Société a pu se former, se maintenir et s'accroître dans cette ville.

Toutes nos conférences, sans exception, ayant à montrer aujourd'hui des résultats satisfaisants, même au-delà de toute prévision, nous n'hésitons pas à réclamer la même bienveillance pour l'avenir.

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS.

PAR M. JOSEPH DESROSIERS.

M. LE PRÉSIDENT,

Messieurs,

Il est deux sentiments que nous éprouvons d'une manière toute particulière en célébrant les noces d'or de notre chère société de Saint-Vincent de Paul.

Nous sentons d'abord le besoin de rendre de vives et solennelles actions de grâce à Dieu, qui a béni cette société, l'a soutenue au milieu des vicissitudes que rencontrent toutes les œuvres d'ici-bas, et lui a donné de parcourir cette période d'un demi-siècle en s'étendant partout et en prenant chaque jour un nouvel accroissement.

Ce sentiment, nous l'avons exprimé par le *triduum* de messes et de prières qui a eu lieu dans le cours de ce mois. Mais nous ne pourrons jamais remercier Dieu dignement de la protection et des bienfaits qu'il a accordés et qu'il accorde encore tous les jours à notre société.

En second lieu, cet anniversaire nous fait éprouver naturellement le désir de regarder en arrière pour considérer ce que nous avons été jusqu'à ce jour. Nous sommes comme le voyageur qui, ayant à gravir une montagne élevée, s'arrête, dès qu'il est arrivé à une certaine hauteur, pour contempler le chemin déjà parcouru, et s'encourager ainsi à poursuivre d'un pas plus allègre son pénible voyage. Ainsi nous voulons voir ce que nous avons fait, non pour nous complaire dans nos

œuvres et nous en glorifier, mais pour nous exciter à faire encore davantage, et à redoubler de zèle et d'activité. Et puis, il est souverainement utile, dans une société du genre de la nôtre, de remonter vers les origines de l'œuvre pour y retrouver l'idée mère qui en inspira la fondation et la direction qui lui fut dès lors donnée, afin de constater si nous n'avons pas dégénéré, si nous marchons toujours dans le droit chemin, si nous avons, en un mot, conservé le véritable esprit de cette œuvre.

Et enfin il nous est bien permis, je crois, de goûter le plaisir singulièrement doux que procure à l'homme mûr le souvenir de sa jeunesse.

Il nous est bien permis de nous rappeler les beaux jours qui virent la naissance de notre société, ses débuts si humbles, mais si intéressants et si édifiants, ses travaux, ses luttes et ses premiers succès !

Voilà, Messieurs, ce que je suis venu faire avec vous ce soir. Plût à Dieu que cette tâche eût été confiée à quelque membre mieux qualifié par le talent, l'ancienneté et les services rendus à notre œuvre.

I

Il y a donc aujourd'hui cinquante ans qu'un petit groupe d'étudiants, réuni à Paris, prenait la résolution de fonder une association de charité sous le titre de " *Conférence de Saint-Vincent de Paul.*"

On était alors au lendemain de la révolution de 1830. La religion que la première révolution avait voulu anéantir, et que l'empire et la restauration n'avaient protégée qu'imparfaitement, se voyait en butte à de nouvelles attaques, exposée à de nouveaux périls. D'un côté, c'était l'impiété voltairienne et l'athéisme révolutionnaire qui régnaient dans les classes dirigeantes ; de l'autre, c'était le philosophisme allemand, qui s'introduisait dans les écoles, et qui séduisait les jeunes imaginations par ses théories nébuleuses. Enfin c'était le socialisme, dernière conséquence du principe révolutionnaire, qui commençait à agiter les masses.

On peut se faire une idée de ce qu'était alors la situation

religieuse à Paris, et surtout dans les écoles, par ce fait qu'un étudiant, l'un des futurs fondateurs de la Saint-Vincent de Paul, fut six mois à se croire le seul qui pratiquât sa religion à l'école du droit. Un jour, la Providence lui fit rencontrer à l'église quelques camarades d'école parmi lesquels était Frédéric Ozanam. Ces jeunes gens se lièrent bien vite d'une amitié d'autant plus solide qu'elle était fondée sur la communauté des croyances religieuses et des plus nobles aspirations. Décidés à professer hautement leur foi, ils s'unirent pour étudier la religon et se mettre en état de la défendre par la parole et par la plume. Mais ces travaux ne satisfaisaient pas leur zèle, et en présence du flot d'erreur et d'impiété qui montait de toutes parts, ils se sentaient pris d'une immense tristesse et presque découragés. Dieu leur inspira alors la pensée de se livrer à une œuvre de charité, comme étant le meilleur moyen de fortifier la foi dans leur propre cœur et la meilleure démonstration de la vérité qu'ils voulaient affirmer.

" Combien il est douloureux, dit Ozanam à ses amis, de voir le catholicisme et notre sainte mère l'Eglise, ainsi attaqués, travestis, calomniés. Restons sur la brèche pour faire face aux attaques. Mais n'éprouvez-vous pas comme moi ce désir, ce besoin d'avoir, en dehors de cette conférence, (1) une autre réunion, composée exclusivement d'amis chrétiens, et toute consacrée à la charité ? Ne vous semble-t-il pas qu'il est temps de joindre l'action à la parole et d'affirmer par des œuvres la vitalité de notre foi ? "

Un pieux laïque, M. Bailly, un peu plus âgé que nos étudiants s'était fait leur ami et leur protecteur. Ce fut autour de lui et sous sa présidence que se réunirent, en mai 1833, les fondateurs de la Saint-Vincent de Paul, qui étaient au nombre de six, et dont le plus âgé n'avait pas vingt-trois ans.

La première réunion s'ouvrit, comme s'ouvrent encore toutes les réunions, dans nos conférences, par la récitation du *Veni Sancte Spiritus* et par une lecture de piété. On entra ensuite en délibération, et l'on convint que l'œuvre fondamentale de la société serait la visite des pauvres à domicile ; que

(1) La conférence des Bonnes Etudes.

l'on conserverait le nom de conférence sous lequel on se réunissait déjà pour étudier, que la nouvelle association s'appellerait ainsi conférence de charité, et qu'elle aurait pour patron le saint qui fut entre tous le héros de la charité et qui est aussi une des plus belles gloires de la France : saint Vincent de Paul. On décida que la caisse de secours s'alimenterait des aumônes personnelles des membres, et que, dans ce but, l'on ferait une quête à la fin de chaque séance. Cette quête fut faite, dès cette première réunion, comme elle se fait encore à présent, et, ce qui semble être aussi resté de tradition, le trésorier se servit, pour cette quête, d'un chapeau en guise de bourse. La séance se termina par le *Sub tuum*.

Comme on le sait la société de Saint-Vincent de Paul fut, dès le premier instant, quant au but, quant au mode d'action et même quant au cérémonial, ce qu'elle est à présent. Cette première conférence, cette réunion intime de quelques amis, ne fit ni plus ni moins que ce que font aujourd'hui les milliers de conférences répandues dans le monde entier.

Et certes, ils étaient loin de penser, dans leur foi humble et simple, qu'ils fondaient en ce moment une œuvre destinée à prendre tant d'importance et de développement.

Ils voulaient opérer leur salut ; ils voulaient fortifier leur foi ; ils voulaient, suivant l'expression de notre *Manuel*, apprendre à se mieux connaître et à se mieux aimer entre eux, et, pour y parvenir, apprendre à connaître, à aimer et à servir ensemble les pauvres de Jésus-Christ. L'idée de former une vaste association était tellement loin de leur esprit que les premières demandes faites par d'autres jeunes gens d'entrer dans la société soulevèrent des objections parmi les membres. Ils craignaient de voir rompre la douce intimité qui faisait le charme de ces réunions. Il fallut, pour les décider à admettre de nouveaux membres, la considération du bien qu'ils feraient ainsi à d'autres jeunes gens, placés dans les mêmes conditions qu'eux.

D'autre côté, ils avaient décidé que la conférence serait basée aux seules ressources des membres. Or, ces ressources n'étaient pas considérables. Le Pactole ne coule pas d'or-

dinaire dans la bourse des étudiants. Ils n'avaient donc pas non plus la prétention de faire luire, pour la classe pauvre, une aurore nouvelle de bien-être terrestre. Ils voulaient simplement remplir, chacun dans la mesure de ses forces, le précepte évangélique de la charité envers les pauvres.

Ils se mirent immédiatement à l'œuvre. Chaque membre eut une famille à visiter. Les réunions se tinrent régulièrement toutes les semaines, chacun rendant compte de ses visites. Peu à peu leur nombre s'accrut. A l'automne de 1833 il était de 25 : à l'automne de 1834 il dépassait la centaine. Il fallut se diviser en différentes sections, et bientôt des conférences s'établirent dans les villes de province, puis dans les pays étrangers.

Aujourd'hui le nombre des conférences dépasse huit mille. On en trouve établies dans les pays de l'Europe, dans les deux Amériques, aux Indes, en Afrique, en Australie, et jusqu'en Chine.

Et si nous cherchons le secret de cet accroissement nous le trouvons d'abord dans la protection de la Providence, puis dans la fidélité des membres à garder les règlements et les traditions de la société, dans l'esprit d'union, de paix et de cordialité que l'on se fait un devoir spécial d'entretenir parmi les membres, et enfin dans la prudence et la circonspection que ces conférences ont toujours observées dans leurs entreprises.

Elles n'ont tenu essentiellement qu'à *une* œuvre : *la visite des pauvres à domicile*. Mais cela a suffi pour faire connaître leur zèle et leurs aptitudes pour les œuvres de charité. Et si les règlements n'exigent qu'une œuvre, ils n'entendent pas restreindre le zèle des sociétaires, pourvu que l'œuvre primitive n'en souffre pas. Au contraire, on peut dire qu'aucune œuvre charitable ou religieuse n'est, de soi, étrangère à la Saint-Vincent de Paul. Ainsi, comme vous le savez sans doute, Messieurs, ce fut aux prières d'Ozanam et de ses amis que l'archevêque de Paris commença à faire prêcher dans la basilique de Notre-Dame les stations du carême, que devait

rendre si célèbre l'éloquence des Lacordaire, des Ravignan et des Monsabré.

Et aujourd'hui on compte par centaines les œuvres annexes de la Saint-Vincent de Paul : orphelinats, crèches, asiles de nuit, hôpitaux, maisons de refuge, patronages, retraites annuelles, salles de lecture, caisses d'épargne, etc., etc., etc.

Il serait sans doute très intéressant et très utile d'étudier ces œuvres multiples, mais cette introduction a déjà été trop longue, et il est temps que j'arrive à ce qui doit faire le sujet principal de cet entretien, c'est-à-dire, à l'établissement de la Société de Saint-Vincent de Paul à Montréal.

II

On peut dire que cette société avait sa place marquée d'avance au sein d'une population qui s'était toujours distinguée par son esprit religieux et charitable. L'excelient travail que vient de nous lire notre digne président me dispense de vous exposer ce qu'on avait déjà fait pour les pauvres à Montréal avant l'établissement des conférences au milieu de nous.

D'après nos registres, ce fut le 19 mars 1848 qu'eut lieu la première assemblée régulière faite dans le but d'établir ici une branche de la société de Saint-Vincent de Paul, à l'instar de ce qui se faisait depuis quinze ans à Paris et depuis deux ans à Québec.

Cetté première assemblée se tint dans une des salles de l'évêché sous la présidence de Mgr Bourget, évêque de Montréal. Elle se composait d'une trentaine de personnes, appartenant au commerce ou à l'industrie. Il y fut résolu d'abord que l'on adopterait tous les règlements de la société de Saint-Vincent de Paul, tels qu'ils étaient en force à Paris, puis que l'on procéderait immédiatement aux élections, et enfin que l'on écrirait sans tarder au président général à Paris pour demander l'agrégation de la nouvelle conférence.

Les élections se firent à cette même séance, tel que résolu. M. Hubert Paré fut élu président.

Cette réunion est le premier acte dont nos registres fassent mention. Cependant la société existait déjà virtuellement à

Montréal, comme nous le prouve la lettre écrite le le 28 mars 1848 par le président, M. Paré, au président général. Cette lettre commence ainsi :

" Monseigneur de Montréal nous a fait, à son retour d'Europe, le récit des œuvres merveilleuses de la société de Saint-Vincent de Paul à Paris et ailleurs. Ce qu'il nous en a dit a excité dans nos cœurs un ardent désir de participer en quelque chose aux précieux avantages d'une association qui a en vue de soulager tous les maux de la pauvre humanité souffrante. Nous nous sommes mis à l'œuvre au commencement de l'hiver, qui nous a amené toutes sortes de souffrances, surtout à la suite de la terrible épidémie qui a régné aux portes de la ville jusqu'à ces dernières semaines. Ce n'a été d'abord que par manière d'essai. Nous nous sommes mis à l'œuvre au nombre de trente-six seulement, et nous avons commencé, sous les auspices de saint Vincent de Paul, à visiter les pauvres à domicile. Dieu a béni d'une manière frappante notre petite entreprise, car nous avons pu secourir abondamment quatre-vingt-quatre familles formant tout près de six cents personnes....."

Les procès-verbaux des premières séances sont consacrés, presqu'en entier, aux admissions de nouveaux membres. Elles sont très nombreuses et prouvent que l'œuvre devint bientôt populaire et prit un accroissement rapide. La quête se faisait régulièrement à chaque réunion.

En outre de ces quêtes réglementaires, on résolut de faire aussi des quêtes à domicile. On commença aussi à faire des quêtes dans les principales églises, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, et le jour de la Saint-Vincent de Paul, et l'on plaça des troncs destinés à recevoir les aumônes au profit de la société. Nous voyons encore dès l'origine M. le curé de Notre-Dame offrir généreusement à la société la moitié de la quête qui se faisait pendant la neuvaine de Saint-François-Xavier, à condition que les membres des conférences fissent eux-mêmes la quête. Ce n'est pas, du reste, les seules marques d'encouragement et de sympathie que les conférences reçurent du clergé de la ville.

Le chef du diocèse, le vénérable Mgr Bourget, présida à la fondation de la première conférence, et il en fit une de ses œuvres de prédilection. Nous voyons par nos registres qu'il assistait à toutes nos réunions générales, qu'il y adressait souvent des paroles de bienveillance et d'encouragement, et qu'il avait soin d'y envoyer un représentant, lorsque ses occupations ne lui permettaient pas de s'y rendre en personne.

De leur côté, le supérieur et les prêtres du séminaire, et les curés de différentes paroisses, prirent les conférences sous leur protection, et se montrèrent toujours prêts à les aider de tout leur pouvoir et de toute leur influence. M. le supérieur et un grand nombre de ses prêtres assistaient habituellement aux assemblées générales et aux réunions du conseil particulier. Le séminaire fournissait le local pour ces réunions, qui se tinrent tantôt dans la sacristie, tantôt aux salles de l'œuvre des bons livres, plus tard au cabinet de lecture paroissial et dans le séminaire. Le séminaire fournit aussi au conseil particulier de la société son aumônier, M. Villeneuve, qui remplit ces fonctions avec un zèle admirable.

Dans le faubourg Québec, les conférences de Sainte-Marie et de Saint-Pierre trouvèrent chez les RR. PP. Oblats des amis, des protecteurs et des auxiliaires précieux. C'est encore sous la direction des bons Pères que ces deux conférences et celle de Saint-Thomas font leurs œuvres de charité. Enfin il n'est pas de paroisse où les relations du clergé avec les membres de la Saint-Vincent de Paul n'aient été empreintes de la plus grande bienveillance.

Nous voyons aussi, toujours par nos registres, que, dès les premiers jours, les membres de la jeune société ne voulurent pas borner leur zèle à la visite des pauvres. Une commission fut nommée dans le but de visiter la prison de cette ville, et de constater le bien qu'il y aurait à faire parmi les détenus. Nous trouvons, à la date du 16 juillet 1848, un rapport de cette commission. Il y est dit que les membres pourront s'employer utilement à consoler et encourager les prisonniers, à leur donner l'instruction religieuse, à leur procurer de bons livres, et à leur faire trouver du travail au sortir de

la prison. Cette œuvre de la prison continua pendant assez longtemps à occuper l'attention et le zèle de la société.

Le 23 juillet 1848, fête de saint Vincent de Paul, eut lieu une assemblée générale des membres, dans laquelle, en considération de l'accroissement qu'avait déjà pris l'association, il fut résolu de la subdiviser en quatre conférences, dont l'une gardait le nom de conférence Saint-Jacques, et les autres prenaient respectivement les noms de Notre-Dame, Sainte-Marie et Saint-Joseph.

Pour lier entre elles ces quatre conférences il devenait nécessaire de former un conseil particulier. Les officier de ce conseil furent élus par les présidents et vice-présidents des conférences le 11 septembre. M. Ovide Leblanc fut nommé président.

Le président du conseil adressa, le 25 novembre suivant, aux présidents des diverses conférences, une circulaire renfermant des avis et des exhortations, à l'exemple de ce qui se pratique à Paris. Il y expliquait la raison d'être d'une société de ce genre, en montrant les maux effrayants que le luxe et l'égoïsme causent aujourd'hui dans le monde.

Le 8 décembre une imposante cérémonie religieuse avait lieu à Notre-Dame de Bonsecours. Les conférences offraient à la sainte Vierge, en *ex-voto*, un cœur d'argent. Ce même jour avait lieu une assemblée générale des conférences pour la reddition des comptes.

Nous voyons par les rapports que le nombre des membres à cette date était de 380. Le montant collecté par les conférences depuis la fondation de l'œuvre avait été de $429, dont $188 avait été distribuées en secours, et il y avait en outre dans la caisse du conseil particulier $192.

Le 6 janvier 1849, les conférences se réunissent et se rendent à l'Hôtel-Dieu avec Mgr de Montréal, " afin, dit le " compte rendu, de rétablir dans cette ville la coutume lou- " able qu'avaient nos ancêtres de servir eux-mêmes le goûter " aux malades en ce jour."

C'était bien aux conférences, en effet, qu'il appartenait de

rétablir cette coutume, si éminemment chrétienne, de servir les malades.

La quête du jour fut donnée aux sœurs pour subvenir aux frais du goûter.

Le 14 février suivant, le président du conseil particulier écrivait à M. Baudon, président du conseil général, à Paris, en lui donnant un résumé des travaux des conférences : " Jusqu'à présent, la société en cette ville s'est bornée à la visite et au soulagement des pauvres, sans être cependant demeurée étrangère aux œuvres spéciales, telles que celles des prisons, de l'hospice Saint-Jérôme pour les orphelins et du couvent du Bon-Pasteur pour les filles repenties."...

M. le président demandait l'affiliation pour le conseil particulier et les nouvelles conférences. L'agrégation demandée fut accordée le 20 mai 1849.

J'ai déjà dit que la Société de Saint-Vincent de Paul, à ses débuts, s'occupa particulièrement de l'œuvre des prisonniers. Nous voyons qu'elle envoya au gouvernement des observations sur la régie des prisons, recommandant de diviser les criminels suivant leur âge, et de les occuper par le travail manuel, avant la sentence, et de les faire instruire de leurs devoirs religieux.

Ce fut en cette année 1849 qu'eut lieu à Québec l'établissement d'un conseil provincial, dont le premier président fut M. Gauthier.

Le 8 décembre 1850, fête de l'Immaculée-Conception, on fit la communion générale prescrite par nos règlements.

Le 16 juin 1850, la société était convoquée en assemblée extraordinaire pour secourir les incendiés du Griffintown. Une entrée à la date du 26 juin constate que l'on secourait déjà vingt-deux familles canadiennes incendiées, et que l'on consacra à cette œuvre $136, produit de la fête à l'église Notre-Dame le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Cependant la société va toujours s'accroissant.

Le 21 juillet 1850, une nouvelle conférence est fondée : celle de Saint-Laurent.

En janvier 1851 nous voyons que les conférences, après

avoir été servir le dîner aux malades de l'Hôtel-Dieu, sont invitées à en faire autant pour les pauvres de l'Hôpital-Général ; et en 1852 une résolution spéciale est passée fixant la date de ce dîner au dimanche du saint Nom de Jésus. C'est encore à cette date, vous le savez, Messieurs, que nous nous réunissons chaque année chez les révérendes Sœurs Grises, pour participer, une fois au moins par année, aux mérites qu'elles acquièrent tous les jours en servant les membres souffrants de Jésus-Christ.

Le dîner des pauvres ! N'est-ce pas, Messieurs, notre plus belle et notre plus joyeuse réunion ? Dans le monde, il nous est parfois donné d'assister à des fêtes brillantes, à des repas somptueux, mais y avons-nous jamais goûté un plaisir aussi vif et aussi pur que dans notre fête des pauvres ?

Je voudrais, Messieurs, que tout le monde pût voir le spectacle que présente, ce jour-là, l'immense réfectoire de l'Hôpital Général, où sont assis, par ordre d'âge, tous les pensionnaires des révérendes Sœurs, depuis les pauvres petits enfants de l'asile jusqu'aux vieillards impotents ; de voir trois ou quatre cents membres des conférences, ayant à leur tête Monseigneur et ses prêtres, tous vêtus du traditionnel et indispensable tablier blanc, les uns découpant les mets, les autres allant et venant, s'empressant autour des convives, faisant parfois, il faut l'avouer, plus de bruit que de besogne, mais cherchant toujours de bonne foi à se rendre utiles, et s'amusant comme des bienheureux. Oui, je suis certain que si tout le monde voyait cette scène, à la fois si animée et si touchante, tout le monde voudrait entrer dans notre société, ne serait-ce que pour assister à la fête des pauvres !

Mais je m'arrête trop longtemps à ce tableau, lorsque j'en suis encore, dans mon résumé historique, aux débuts de la société.

Comme je viens de le dire, l'œuvre se développa rapidement, en proportion de l'accroissement de la population, et, aussi, de l'augmentation de la misère.

En 1852, la conférence Saint-Pierre se forme d'un démembrement de la conférence Sainte-Marie. Ce ne sera pas trop

de ces deux conférences pour secourir les victimes du grand incendie qui, en cette même année, vient ravager la partie est de la ville. Aussi voyons-nous, en 1853, une autre conférence, celle de Saint-Michel, s'établir au Pied du Courant, en même temps que, dans l'ouest, on fonde la conférence de Saint-Antoine. formée d'un démembrement de la conférence Saint-Joseph.

En 1854 il y avait donc sept conférences en opération secourant près de sept cents familles. Pendant l'hiver de 1854-1855 ces conférences durent redoubler d'efforts pour combattre la misère qui augmentait d'une manière effrayante.

La corporation de la ville vota cette année-là une somme de $4000.00 pour nourrir les pauvres, et les conférences furent chargées de la distribution. On établit quatre dépôts, dont deux dans l'ouest, sous la conduite des sœurs Grises, et deux dans l'est, sous la conduite des sœurs de la Providence, pour y distribuer de la soupe à tous ceux qui se présenteraient. Ce système avait été adopté comme le plus simple et le plus efficace. Mais les distributions ordinaires et même l'argent fourni par la corporation ne suffisant pas, le conseil particulier s'endetta de cent louis, et les conférences se virent aussi avec des déficits dans leurs caisses. On dut recourir à des souscriptions et à des quêtes extraordinaires, et nous voyons que le Séminaire fut le premier à venir en aide au conseil en lui donnant la somme de $100.00.

Les hivers suivants n'amenèrent pas de besoins aussi pressants ; cependant quelques conférences se virent encore obligées de faire des distributions de soupe, en outre des secours ordinaires en provisions de bouche et en combustible.

En 1859, une nouvelle conférence, celle de Saint-Henri, est établie au village de Saint-Henri des Tanneries.

En 1860, le président du conseil particulier, M. Ovide Leblanc, se vit forcé, par le mauvais état de sa santé, de résigner cette charge, qu'il avait remplie pendant douze ans avec beaucoup de zèle et d'efficacité. On élut, pour le remplacer, M. Raphaël Bellemare, qui a rempli depuis lors les fonctions de président du conseil.

Transportons-nous maintenant à l'année 1863. Une nouvelle conférence vient de s'établir, celle de Saint-Jean-Baptiste, faisant en tout dix conférences composées de huit cents membres environ. Dans la maison de Saint-Vincent de Paul, bâtie en 1854 par les conférences de Sainte-Marie et Saint-Pierre, nous voyons une salle d'asile, fondée en 1860 par Mgr Bourget, et dirigée par les Sœurs de la Providence, avec l'aide des deux conférences que je viens de nommer. Nous pouvons donc revendiquer en partie cette œuvre comme la nôtre.

D'un autre côté nous voyons aussi deux dispensaires, fondés aussi par Mgr Bourget, et placés l'un chez les Sœurs de la Providence et l'autre chez les Sœurs Grises de l'hospice Saint-Joseph. Les conférences ont aussi coopéré à l'établissement et au maintien de ces deux dispensaires, dont on peut prouver l'utilité par le fait que, dans le seul dispensaire de la Providence, on reçut, la première année, 3,000 malades, et l'on y distribua 4,836 prescriptions, sans compter 1275 visites faites par les médecins, et 5,036 prescriptions données au domicile des pauvres.

En cette même année 1863, M. le président du conseil particulier de Montréal, écrivant au président du conseil général à Québec, lui exposait en ces termes l'état de nos conférences :

" Vous remarquerez sans doute que les travaux de nos conférences se bornent à la visite et au secours des pauvres, et qu'elles n'ont adopté aucune œuvre particulière. A Montréal, les salles d'asile, les orphelinats, les maisons de réforme, se soutiennent, isolément, sans le concours de notre seciété, et je sais que ces œuvres reçoivent annuellement de la charité publique plus que toutes nos conférences ensemble. Ne supposez pas cependant pour cela que la société Saint-Vincent de Paul soit jalouse de cette compétition dans le bien. Oh non ! Elle s'en réjouit, et je ne mentionne ce fait que pour avoir l'occasion de vous dire que le rapport que je vous soumets ne peut indiquer qu'une petite partie des bonnes œuvres que les catholiques de Montréal soutiennent constamment. "

" Sans parler des abondantes aumônes distribuées par les Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice, je dois dire que la

Société de Saint-Vincent de Paul trouve aussi de puissants auxiliaires dans les nombreuses associations de bienfaisance et de secours mutuel établies sur tous les points de notre populeuse cité par les différents corps de métier."

Je citerai encore un passage d'une autre lettre de M. le président du conseil particulier, en date du mois de février 1864 :

" Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, M. et cher confrère, ici nous pratiquons nos œuvres de la manière la plus simple possible, imitant tant bien que mal les pratiques les plus faciles recommandées par les fondateurs de la société. On fait la visite des pauvres pour bien connaître leurs besoins, et les conférences leur donnent soit du bois, soit des provisions et des vêtements, selon le rapport des visiteurs. Ici nos devoirs se bornent au bon exemple et à de charitables remontrances quand l'occasion s'y prête ; nos prêtres et nos bonnes religieuses suffisent pour le soulagement des misères religieuses et morales...C'est à peine si nous avons, de temps à autre, l'occasion de faire légitimer un mariage ou baptiser un enfant, ayant d'excellentes institutions qui répondent à tous les besoins.

" Nous avons cependant aujourd'hui à combattre les efforts du protestantisme et notamment d'une société qui a pour but avoué de pervertir la foi des Canadiens-Français, et qui a nom *French Canadian Missionary Society*. La prédication de cette société se fait au moyen des écus. On prend une famille canadienne dans la misère, on lui donne le nécessaire et même quelquefois l'aisance, à la condition qu'elle embrasse la religion des *suisses*. Une de nos conférences a eu le bonheur, dernièrement, de faire revenir à l'Eglise catholique cinq familles dont la foi avait été vendue et achetée de cette façon."

En 1865 et 1866, pendant l'hiver, quelques conférences continuent encore, avec l'aide du conseil particulier, à distribuer journellement de la soupe à plusieurs centaines de pauvres.

" Avec ces soupes, dit le rapport, et avec sept ou huit cents " cordes de bois distribuées judicieusement on arrache un

" grand nombre de familles aux dangers extrêmes de la faim
" et du froid."

En 1866 le conseil particulier reçoit communication de la démission de M. Gauthier comme président du conseil provincial de Québec, et de son remplacement par M. Georges Manly Muir, greffier adjoint de l'assemblée législative, et l'un des fondateurs de la société à Montréal.

En cette même année 1866 nous trouvons dans nos registres un échange de correspondance entre notre conseil et le conseil supérieur de New-York. On s'y donne mutuellement des renseignements sur l'état de la société dans chacune de ces localités. Il y est constaté que les conférences de Montréal ont, en 1865, secouru 854 familles composées de 3505 personnes, auxquelles elles ont donné 40,000 livres de pain, et des provisions au montant d'à peu près $4000,00.

En 1868 la société prit sous son patronage l'œuvre admirable des Frères de Saint-Vincent de Paul qui, sur l'invitation de Mgr Bourget, venaient établir en cette ville l'institution que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'école de Réforme. Il est vrai qu'elles ne purent, à leur grand regret prendre l'engagement d'aider pécuniairement cette fondation. mais elles nommèrent un comité qui se chargea de recueillir des souscriptions pour le nouvel établissement. Ce fut, du reste, au sein des conférences que se trouvèrent les bienfaiteurs les plus insignes de l'œuvre des Frères de la Charité.

En 1868 une nouvelle conférence fut fondée sous le vocable de Sainte-Brigitte, dans la paroisse de ce nom.

En 1869 la société eut à déplorer la mort de M. Hubert Paré, président de la conférence Saint-Jacques et l'un des membres les plus zélés, les plus actifs et les plus généreux de la société.

En décembre 1869 le conseil transmit au conseil général à Paris des renseignements sur l'état et le fonctionnement de la société à Montréal, suivant un programme de questions qui devaient être traitées dans une réunion des présidents des conseils supérieurs, réunion à laquelle nos conférences ne pouvaient pas être représentées, à raison de la distance et

du court délai. On expliquait dans ces réponses la différence qu'il y a entre nos conférences et celles de Paris, quant au personnel et aux opérations, par la différence de l'état social. On y constatait le bien opéré par nos conférences, et en même temps le manque d'assiduité des membres à assister aux réunions hebdomadaires.

En 1871, les conférences de Montréal envoient $200,00 destinées à secourir les victimes de la guerre et à témoigner de la sympathie du Canada à l'égard de notre mère patrie.

En 1872, elles se réunissent pour présenter une somme de $100. et une adresse de félicitation à Mgr Bourget, à l'occasion de ses noces d'or. Ce témoignage de respect et d'affection était certes bien dû au vénérable prélat qui avait toujours montré tant d'intérêt et de sollicitude à l'égard de notre société.

En 1873, la société avait la douleur de perdre son aumônier, le R. M. L. V. L. Villeneuve, qui mourut le 26 avril. Nos procès-verbaux constatent les regrets que laissa après lui ce digne prêtre, dont le zèle et l'affection pour l'œuvre de saint Vincent de Paul ne s'étaient jamais démentis un instant, et qui doit être considéré comme un de nos principaux bienfaiteurs.

M. Tambareau remplaça M. Villeneuve comme aumônier.

Si nous franchissons maintenant une période de deux ans pour arriver à l'année 1875, nous trouvons que le nombre des conférences s'est élevé à quatorze et celui des membres à 1536. Les nouvelles conférences sont : celle de la Nativité d'Hochelaga, fondée vers 1872, celle de Sainte-Cunégonde, en 1874, et celle du Sacré-Cœur, en 1875. Cette augmentation de forces est venue à propos, car les effets désastreux de la crise financière de 1875 vont se faire sentir ; les ateliers et les chantiers chôment, et les ouvriers sont sans ouvrage et sans pain. " Or sus, messieurs," aurait dit saint Vincent de Paul ! Les conférences se mettent vaillamment à l'œuvre. Les recettes, qui en 1875 étaient de $6726, s'élèvent, en 1876, à $11,503 ; les dépenses s'élèvent de $5294 à $11,348, 70 pour 100 ; le nombre de familles secourues s'accroît de 446 à 1546, et

nce
au
ial.
en
ster

des-
de

de
cca-
fec-
ou-
otre

mô-
vril.
près
de
ins-
aux

ier.
ans
des
es à
vité
, en
tion
e la
s et
e et
t de
vre.
76, à
pour
46,et

celui des individus de 2060 à 7449. Dans le cours de l'hiver 1875-76, c'est-à-dire dans l'espace de trois ou quatre mois, les 6 conférences de Notre-Dame, Sainte-Marie, Saint-Laurent, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Cunégonde distribuèrent plus de trente mille gallons de soupe.

Je trouve dans le rapport contenant les statistiques que je viens de donner un fait édifiant, arrivé pendant ce terrible hiver de 1876 et qu'on me saura gré de rapporter ici en peu de mots.

" Un membre de la société, ne trouvant pas suffisantes les provisions que la conférence de son quartier lui donnait pour distribuer aux pauvres, y ajoutait constamment des produits destinés à son commerce. Après un certain temps ses associés s'en alarmèrent et lui firent des reproches. Ils lui dirent qu'il n'était pas juste à leur égard, qu'il allait ruiner leur commerce en donnant aux pauvres beaucoup plus que les profits qu'il pouvait espérer réaliser durant la saison. " Messieurs, répondit-il, vous voyez combien ces pauvres souffrent. Que deviendraient-ils si nous les abandonnions au milieu de cette saison ! Si vous voulez que je cesse de leur donner de la nourriture quand ils en manquent et quand j'en ai sous la main, faites moi interdire. Après cela vous la refuserez si vous pouvez. Pour moi, je sens que je n'en aurai pas la force.

" Ses associés, qui étaient aussi des chrétiens, résolurent de laisser faire leur chef, faisant d'avance le sacrifice de leur travail, bien convaincus que leur modeste négoce s'en allait à une ruine certaine.

" Aussi, grand fut leur étonnement quand, à l'examen des affaires de leur société et à la clôture des comptes, ils trouvèrent des profits plus considérables que ceux des années précédentes."

Depuis 1876 la société s'est encore accrue de quatre conférences : celle de Sainte-Famille, fondée le 12 août 1877, agrégée le 10 juin 1878 ; la conférence irlandaise de Sainte-Brigitte fondée et agrégée aux mêmes dates que la précédente ;

celle de Saint-Thomas, fondée le 9 octobre 1881, agrégée en mars 1882, et la conférence irlandaise de Sainte-Anne, fondée le 4 mars 1882 et agrégée en 1883.

La société de Saint-Vincent de Paul de Montréal comprend donc actuellement dix-huit conférences, dont seize canadiennes et deux irlandaises.

D'après le dernier rapport général ces conférences comprenaient 1615 membres, dont 1215 membres actifs et 400 souscripteurs. Elles secouraient au-delà de sept cents familles comprenant plus de trois mille personnes. Elles ont distribué dans l'année 1882, plus de 50,000 pains, environ mille cordes de bois, et pour plus de deux mille piastres d'autres secours. Le chiffre des recettes s'était élevé à $10,198.12 et celui des dépenses à $6,725.59, laissant en caisse un reliquat de $3,472.53.

Ces chiffres cependant,ne doivent pas être considérés comme étant d'une exactitude absolue, vu que, malheureusement, quelques conférences n'ont pas donné leur rapport annuel.

La plupart des conférences ont mis de côté, comme fonds particulier destiné au patronage des enfants, leur part du legs de $5,000 fait par un généreux citoyen de cette ville, M. Thomas Tiffin, aux différentes conférences et partagé entre elles dans le cours de l'année dernière.

Ces recettes, quoique considérables, ne sont pourtant pas, il faut le reconnaître, proportionnées au nombre des membres. Pour nous conformer à l'esprit et aux règlements de la société nous devrions être en état de faire nos œuvres sans être obligés de recourir à des bazars et à des concerts.

Il est aussi à regretter que les membres ne soient pas plus assidus aux assemblées hebdomadaires des conférences. On devrait se rappeler que la visite des pauvres est l'œuvre essentielle de notre société, et qu'on ne saurait s'en abstenir si l'on veut être un vrai membre de la Saint-Vincent de Paul.

Malgré ces côtés défectueux, notre œuvre, en général, a fonctionné d'une manière bien satisfaisante, et a opéré beaucoup de bien, comme on a pu le constater par l'exposé histo-

rique que je viens de faire. Dans plusieurs circonstances critiques, lorsque la misère augmentait et que des cris de détresse se faisaient entendre de toutes parts, nos conférences ont su se montrer à la hauteur de la situation et leurs efforts ont empêché bien des malheureux de périr de faim et de froid. C'en est assez, je crois, pour nous faire dire que notre société a toujours eu et qu'elle a encore sa raison d'être.

Depuis quelques mois la société travaille sérieusement à mettre à exécution un projet qui a été formé il y a déjà longtemps : celui de fonder une œuvre de patronage pour les enfants pauvres.

Plusieurs conférences ont mis de côté leur part du legs Tiffin dans le but d'en faire le commencement d'un fonds de réserve destiné au patronage ; des comités spéciaux ont reçu mission de s'occuper des enfants pauvres, et les derniers rapports nous montrent qu'un grand nombre d'enfants sont ainsi habillés, élevés et envoyés à l'école par les soins de nos confrères.

Il convient de dire, encore une fois, que la société de Saint-Vincent de Paul a été puissamment aidée dans ses œuvres de charité par le séminaire de Saint-Sulpice. Ainsi, par exemple, c'est le séminaire qui se charge d'assister les veuves qui sont dans le besoin. Plusieurs associations charitables, fondées et dirigées par le séminaire, viennent, elles aussi, au secours des pauvres.

Parmi ces associations, je dois mentionner l'œuvre de la Saint-Edouard, fondée il y a cinq ans et qui a pour but spécial de secourir les pauvres malades, en leur procurant l'assistance du médecin, des remèdes, des aliments, d'assister les mourants, d'ensevelir les morts et de leur procurer une sépulture chrétienne. Comme cette société a été fondée par des membres de la société Saint-Vincent de Paul, et qu'elle porte évidemment le cachet de notre société, nous pouvons nous montrer à la fois fiers et heureux du bien qu'elle opère et nous devons leur céder de bon cœur un coin du vaste

champ ou le Père de famille nous appelle à travailler tous ensemble.

Le séminaire continue à nous fournir le local pour nos réunions, et notre aumônier est toujours un prêtre de Saint-Sulpice. Le révérend M. Giband a remplacé M. R. Rousseau qui lui-même avait succédé à M. Tambareau.

Les conférences ont aussi de précieuses auxiliaires dans les Sœurs Grises et les Sœurs de la Providence, ces grandes bienfaitrices des pauvres, qui ne veulent jamais céder le pas à personne quand il s'agit de secourir les malheureux.

Enfin nous continuons aussi à recevoir, de la part de tout le clergé de notre ville, un encouragement et un aide qui contribuent puissamment au succès de notre œuvre. Mgr l'évêque de Montréal se montre, comme son prédécesseur, l'ami et le protecteur de notre société, et nous a accordé à plusieurs reprises sa bénédiction et ses encouragements.

Voilà donc, messieurs, en peu de mots, ce que nous avons été dans le pays et ce que nous sommes actuellement. Je ne pense pas avoir flatté le tableau, mais avoir dit simplement ce qui est fait simplement et sans aucune ostentation. Nous ne prétendons aucunement avoir atteint l'idéal que nos règlements, nos traditions et l'exemple de nos confrères des pays européens mettent devant nos yeux. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire ; que nous devrions, par exemple, avoir des œuvres annexes, comme il en existe à Paris. J'ai dit tout à l'heure que nos conférences avaient commencé l'œuvre du patronage des enfants, dont la nécessité est reconnue depuis longtemps. La fondation d'un orphelinat ne serait pas moins nécessaire.

Comme au temps du Sauveur, la moisson est abondante, le nombre des ouvriers est petit. Comme le constatent à plusieurs reprises nos rapports officiels, il n'y a qu'un nombre restreint des membres inscrits sur nos listes qui se montrent assidus aux réunions et empressés à visiter les pauvres. Et, comme on le constate aussi, et avec grand regret, nous ne comptons presque pas d'hommes de profession dans nos con-

us

os
nt-
nu

ns
es
as

ut
ui
gr
r,
à

ns
e
t
s
s
s
l
,
s.
-
é
..

,
à
e
t
,
e
.

férences de Montréal. Pourtant n'ont-ils pas leur place marquée dans cette société qui, à Paris, compte dans ses rangs tant d'hommes savants et distingués ?

Qu'on me permette donc de faire appel, en ce moment, à tous les catholiques de la classe instruite, et particulièrement aux jeunes gens, puisque la société Saint-Vincent de Paul a été dès l'origine et est encore, en France du moins, l'œuvre de la jeunesse catholique. Qu'on me permette de les inviter à se joindre à nous, et cela, non pas tant dans l'intérêt de notre société que dans l'intérêt de ceux-là même que nous désirons voir entrer dans nos rangs. Sans doute leur présence et leur coopération seraient pour nous d'un précieux avantage, mais ce n'est pas cependant la principale considération qui doit les déterminer à entrer dans la Saint-Vincent de Paul. Notre but principal, disons-le encore une fois, est de faire du bien, non aux pauvres, mais à nous-mêmes en allant visiter les pauvres et en pratiquant la charité, en faisant vivre notre foi par le moyen des œuvres. On vante souvent la foi de notre population canadienne. Cet éloge est-il parfaitement, universellement mérité ? L'indifférence et la froideur n'ont-elles pas envahi sur bien des points notre société ? Le luxe et l'égoïsme n'ont-ils pas desséché bien des cœurs ? Qu'on se rappelle la parole de l'Écriture : La foi sans les œuvres est une foi morte !

Eh bien, c'est en visitant les pauvres que nous nous réchauffons le cœur, que nous devenons meilleurs chrétiens, et par là des hommes plus complets. Que de bonnes et utiles leçons nous recevons dans ces tristes demeures ! Que d'enseignements précieux nous trouvons dans le spectacle quotidien de toutes ces misères, de toutes ces souffrances ! Quelle philosophie, à la fois élevée et pratique nous, est aussi inculquée, presqu'à notre insu ! Et n'est-ce pas là la meilleure école d'économie sociale ?

Mais tout en remplissant notre but principal, c'est-à-dire en nous faisant du bien à nous-mêmes, nous rendons en même temps service à la religion, à la grande cause catholique !

Sans doute, nous ne cherchons pas la publicité, et nous évitons les discussions et les polémiques.

Mais tout chrétien n'est-il pas, en un certain sens, donné en spectacle aux anges et aux hommes, et ne peut-il pas devenir une démonstration vivante de la vérité ?

Nous posons les prémisses : les indifférents, les incrédules, les impies, sont à même de tirer la conclusion, et cette conclusion est tout à l'avantage du catholicisme. Comme l'a dit l'admirable écrivain dont les catholiques du monde entier pleurent aujourd'hui la perte, M. Louis Veuillot, " *la grande* " *et sainte charité est le privilège incommunicable de la grande* " *et sainte vérité.*"

Vainement les hérétiques, vainement les athées, prétendront fonder des sociétés de bienfaisance, des hôpitaux, des maisons de refuge. Vainement y mettent-ils des millions. Ils ne pourront jamais créer un dévouement comme celui d'une sœur de charité.

La franc-maçonnerie, cette puissante organisation, s'érige elle aussi en société de bienfaisance, et il ne manque pas de gens pour opposer ses œuvres philanthropiques aux œuvres de la charité catholique.

Mais on a déjà devant vous établi la comparaison entre l'œuvre de la franc-maçonnerie et la nôtre, et l'on vous a montré quelle différence il y a dans l'esprit, dans le mode d'action et dans le résultat !

La franc-maçonnerie donne, il est vrai, mais, d'abord, elle ne donne pas gratuitement. En retour de quelques misérables deniers, elle exige que ses protégés lui donnent leur liberté. La liberté ! ce don magnifique, malheureusement si mal compris à notre époque ! ce précieux apanage que nous tenons de Dieu même !

La Saint-Vincent ce Paul ne cherche pas à se faire des adeptes dans ceux qu'elle protège. Elle secourt tous les pauvres, tous les malheureux. Elle ne s'occupe pas seule-

ment du corps, mais encore et surtout de l'âme ! Suivant le précepte du divin Maître, elle évangélise les pauvres, et n'est-ce pas l'œuvre principale et le souverain bienfait ?

Enfin elle donne, sans rien exiger, sans même attendre de reconnaissance, heureuse seulement si les pauvres qu'elle assiste et ceux qui peuvent être témoins de ses travaux en prennent occasion pour bénir la Providence, et répètent avec elle ce mot, qui doit être la devise de toute œuvre chrétienne, et qui sera, en particulier, la conclusion de cette étude sur les œuvres de la Saint-Vincent de Paul :

GLOIRE A DIEU !